

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 28 février 2023

Objet : Question parlementaire n° 7671 du 24 février 2023 de Madame la Députée Myriam Cecchetti concernant « Impact de la taxe CO2 ».

Monsieur le Ministre,

En date du 24 février 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Myriam Cecchetti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Énergie

(s.) Claude Turmes